

VIANDE DE BROUSSE, ESPÈCES PROTÉGÉES : ÇA PASSE ENCORE TROP SOUVENT !



1/2

Une délégation de l'UNSA Douanes a participé à l'audition sénatoriale dans le cadre de la mission d'information sur la lutte contre le trafic des espèces protégées. À cette occasion, le syndicat a présenté des mesures concrètes et urgentes pour renforcer la lutte contre l'importation illégale de produits carnés, d'animaux vivants et d'espèces protégées.

Face à un trafic croissant via les aéroports français, la menace pour la biodiversité et la santé publique est bien réelle. Pourtant, les moyens alloués aux services douaniers restent dramatiquement insuffisants. La Douane joue un rôle primordial en tant qu'Administration régaliennes de contrôle, en première ligne pour protéger nos concitoyens, sécuriser nos frontières, les flux de marchandise et faire respecter les règles sanitaires, environnementales et économiques.

Il est donc urgent de revoir les priorités, de renforcer les effectifs, et de moderniser les outils pour permettre à la Douane d'assumer pleinement cette mission essentielle.

L'UNSA DOUANES EXIGE DES MESURES FORTES ET IMMÉDIATES

→ RENFORCEMENT DES EFFECTIFS

- Augmenter significativement le nombre d'agents dans les aéroports internationaux, en cohérence avec l'intensification du trafic illégal et la hausse des contrôles nécessaires.
- Mettre un terme aux injonctions paradoxales : on ne peut exiger d'assumer cette mission tout en continuant à sous-dimensionner les équipes et prioriser d'autres missions.
- Les ministres de tutelle successifs ont imposé toujours plus d'exigences à la DGDDI, avec des plans de lutte anti-fraude qui s'accumulent sans jamais se traduire par un renforcement réel des moyens.

→ LE TRAFIC DE VIANDE DE BROUSSE DOIT DEVENIR UNE PRIORITÉ OPÉRATIONNELLE CLAIRE, À LA HAUTEUR DES ENJEUX SANITAIRES, ÉCOLOGIQUES ET ÉTHIQUES

- Il est inacceptable de continuer à fermer les yeux sur l'entrée illégale de viande de brousse sous prétexte de sous-effectifs ou que les contrôles sont systématiquement concentrés sur d'autres priorités LCF.
- L'inaction ne peut plus être justifiée par le manque de personnel, les conditions de travail dégradées, ou l'absence de reconnaissance de cette mission pourtant essentielle.

→ PERMETTRE AUX DOUANIERS D'ACCOMPLIR LEUR MISSION DANS DES CONDITIONS DIGNES, SÛRES ET EFFICACES, À LA HAUTEUR DES ENJEUX SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX.

- Doter les agents de matériel adapté, innovant et performant : scanners à rayons X de nouvelle génération, systèmes d'intelligence artificielle pour la détection comportementale.
- Investir dans des infrastructures fonctionnelles et adaptées : agrandissement des bancs de visite, espaces dédiés au traitement des saisies, zones de quarantaine.



VIANDE DE BROUSSE, ESPÈCES PROTÉGÉES :**ÇA PASSE ENCORE TROP SOUVENT !**

2/2

→ SANCTIONS DOUANIÈRES ET ADMINISTRATIVES DISSUASIVES POUR DÉCOURAGER LA RÉCIDIVE

Instaurer des amendes forfaitaires, lourdes et adaptées. Il faut frapper au portefeuille pour décourager durablement les récidivistes et envoyer un signal clair de tolérance zéro.

Menace d'une annulation de visa, voire d'une interdiction de retour sur le territoire, constituerait une mesure bien plus redoutée et donc plus efficace pour prévenir la récidive.

→ PROCÉDURES SIMPLIFIÉES C'EST FACILITER L'EXERCICE DU MÉTIER POUR LE DOUANIER

- Alléger les lourdeurs administratives qui freinent le quotidien des agents sur le terrain, tout en maintenant un cadre juridique solide et rigoureux.
- Accélérer les traitements des infractions pour permettre une réponse rapide, visible et proportionnée face aux trafics illégaux.

→ RESPONSABILISATION DES PASSAGERS ET DES COMPAGNIES AÉRIENNES "QUI S'EN LAVENT LES MAINS"

- Mettre en place une information obligatoire, claire et visible sur les interdictions d'importation, Instaurer une obligation de déclaration systématique avant ou pendant le vol, pour en finir avec le prétexte du "je ne savais pas".
- Revoir la tarification des bagages : elle doit refléter les risques sanitaires et environnementaux liés aux trafics.
- Faire contribuer financièrement les compagnies aériennes, responsables en partie de ce flux illégal : elles doivent prendre en charge les coûts de destruction des produits saisis, dès leur acheminement.
- Les agents des douanes n'ont pas à "se salir les mains" : la logistique de la saisie à la destruction doit être externalisée et assumée par les transporteurs concernés.

→ VALORISER CETTE MISSION ENVIRONNEMENTALE ESSENTIELLE

- Exiger une reconnaissance institutionnelle et médiatique forte du rôle des douaniers dans la lutte contre les trafics menaçant la biodiversité et la santé publique.
- Repositionner la douane comme un pilier de la protection de l'environnement, au même titre que les forces de l'ordre, les services vétérinaires ou les acteurs de la conservation.
- Cette mission ne doit plus être secondaire : elle est au cœur des enjeux globaux de sécurité sanitaire, climatique et écologique.

**NOTRE OBJECTIF**

Des contrôles efficaces passe par un abondement d'effectifs

Des conditions de travail dignes pour permettre aux agents d'accomplir leur mission pleinement et sereinement

Des sanctions douanières et administratives dissuasives et des procédures simplifiées pour faciliter le travail des agents

Une douane forte, visible, reconnue et respectée dans ses missions régaliennes



**POUR UNE DOUANE AU CŒUR DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE,
ENVIRONNEMENTALE ET PUBLIQUE**

Agir maintenant, c'est protéger demain.

